

à toute la confédération. Le moyen d'ouvrir ce district et de le mettre en communication avec nos grands centres, c'est la construction d'un chemin de fer. J'apporterai un autre argument plus large.

"Je veux me placer au point de vue de la confédération et je pense que la Chambre m'approuvera. De grandes sommes ont été dépensées pour la construction du chemin de fer Intercolonial qui s'étend jusqu'à Québec, et qui se relie au grand tronçon des chemins de fer de l'ouest, par le chemin de fer de Québec, Montréal, Outaouais et Occidental qui a été construit aux frais du gouvernement de Québec.

"Le chemin de fer du lac Saint-Jean, quand il sera complété, se reliera à l'Intercolonial, et en conséquence, en vertu du principe émis par le gouvernement Mackenzie, il aura le droit de réclamer l'aide du gouvernement de la Puissance. Nous avons vu des lignes locales, dans les provinces maritimes, encouragées par le gouvernement, parce qu'elles se reliaient à cette grande œuvre nationale: l'Intercolonial. Je puis bien aujourd'hui faire valoir le même argument en faveur de la construction du chemin de fer du lac Saint-Jean.

"Il sera très-utile, en premier lieu, au chemin de fer Intercolonial et ensuite, dans un sens général, à la Puissance de Canada, attendu qu'il ouvrira à la colonisation une vaste étendue de territoire, capable de nourrir une grande population, un territoire qui deviendra un jour un vaste grenier et servira à nous préserver de la famine, pour le cas où les récoltes manqueraient dans l'ouest.

"Je ne dirai rien de plus sur ce point, pour le moment, parce que j'aurai occasion d'y revenir pendant le cours de la session; mais j'ai confiance dans la générosité du gouvernement et j'espère que l'honorable ministre des chemins de fer verra que cette entreprise est destinée à rendre un grand service à la Puissance et qu'elle a, conséquemment, des titres à l'aide et à l'appui du gouvernement."

M. CIMON. — "S'il est un sujet qui mérite de fixer l'attention du gouvernement de la Confédération, c'est bien certainement la question de ce chemin qui intéresse la province de Québec, parce qu'il est destiné à développer la colonisation sur l'un des plus grands territoires de la Puissance du Canada.

"Le district du lac Saint-Jean considéré au point de son étendue est beaucoup plus grand que la province de Manitoba elle-même; c'est un territoire capable de nourrir une population beaucoup plus considérable que celle de Manitoba."

M. LANDRY. — "Le chemin de fer de la rive Nord est inévitablement destiné à devenir une portion du Pacifique, un anneau indispensable dans cette grande voie ferrée. Les diverses explorations qui ont été faites jusqu'aujourd'hui, afin de trouver un tracé pour le chemin de fer du lac Saint-Jean, ont fait constater qu'il est possible, si je ne me trompe, de construire un embranchement qui ira jusqu'à la tête du lac Saint-Jean, faisant le tour du lac, traversant l'immense vallée qui l'entoure et passant au sud par voie de la vallée de la rivière Sainte-Marguerite jusqu'à Tadoussac. Ce dernier endroit deviendrait le terminus du Pacifique et la nature en ayant fait un port de mer en hiver, nous aurions, à toutes les saisons de l'année,

la ligne la plus directe et la plus courte de l'Atlantique au Pacifique. Sous cet aspect, je pense qu'il y a de l'intérêt, non-seulement du comté de Chicoutimi, mais de la province de Québec et de toute la Confédération que cette voie ferrée se réalise."

Sir C. TUPPER. — "Il m'est resté un souvenir agréable de la visite que j'ai faite dans la localité signalée par les honorables députés qui viennent d'adresser la parole à la Chambre; et je pense que je dois me garder, comme c'est mon devoir, de faire aucune promesse positive relativement à une aide à accorder à cet important chemin de fer. Je suis d'autant plus porté à penser que j'ai été passablement prudent, que si j'avais promis quelque chose dans le sens que l'ont dit les députés qui ont parlé avec tant d'éloquence en faveur de ce chemin, maîtres comme ils le sont de la langue anglaise, comme de la langue française, ils auraient pu me rappeler ma promesse dans un langage que je pourrais comprendre.

"Je n'ai pas besoin de dire que tous ceux qui connaissent quelque chose de la section du pays qui s'étend entre Québec et le lac Saint-Jean doivent être convaincus de la grande importance d'une telle ligne pour le développement de l'une, peut-être des plus belles parties de la province de Québec, et je puis dire l'une des plus belles sections que l'on puisse trouver dans les provinces plus anciennes. L'avantage d'un tel chemin serait non-seulement de développer le pays en général, mais d'ouvrir un vaste champ à l'émigration et à la colonisation dans la province de Québec. Une telle ligne de chemin de fer ajouterait au volume du commerce du havre de Québec, et favoriserait le commerce sur l'Intercolonial dont il formerait un chaînon important en se reliant à lui au terminus à Lévis.

"Cette ligne de communication serait, sans doute, d'une haute importance pour tout le pays, et nous devrions la favoriser par tous les moyens en notre pouvoir. Cependant je crains que les nombreuses demandes dont le gouvernement est assailli pour la construction de chemins de fer, demandes qui s'imposent plus immédiatement à lui, et qu'on ne peut ajourner, font qu'il sera difficile au gouvernement de donner l'aide qu'il serait si utile d'accorder à cette ligne importante. Je ne puis que dire que les communications qui m'ont été faites ainsi qu'au gouvernement, relativement à cette entreprise importante, ont sollicité mon attention et prochainement je soumettrai cette question à l'examen de mes collègues, dans le but de donner une réponse définitive aux communications que j'ai reçues à ce sujet."

"Si le Gouvernement Fédéral a réellement l'intention de favoriser cette partie importante de notre pays, comme nous n'en doutons pas, il y a urgence de le faire immédiatement, et le pays tout entier n'aurait qu'à y gagner en facilitant le plus promptement possible l'établissement de ces terres incultes par l'ouverture des voies de communication. Le Nord-Ouest a droit assurément à la protection de nos Gouvernants; mais leur attention doit aussi se fixer sans plus de délai sur d'autres parties du pays qui méritent autant d'être ouvertes à la colonisation et à l'immigration.

"La vallée du lac St. Jean offre pour la culture des avantages qui ne sont pas inférieurs à ceux d'aucune